



AMO R
AMO RR
AMO SV
AMO XT PINION
AMO RR PINION



MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

(Traduction des Instructions originales)

Ce manuel fait partie intégrante du véhicule et doit être remis au nouveau propriétaire en cas de vente.

Le Fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à ses modèles, sans préjudice des caractéristiques essentielles décrites et illustrées ici.

Les droits de stockage électronique, de reproduction et d'adaptation totale et partielle, par quelque moyen que ce soit, sont réservés pour tous les pays.

La mention de produits ou services tiers est effectuée uniquement à titre informatif et ne constitue en aucun cas un engagement.

Le Fabricant n'assume aucune responsabilité quant aux performances ou à l'utilisation de ces produits.

Édition : 05/2022.

Produit par :
DUESSE SERVICE srl
Samarate (VA)
www.duesse.it

au nom de :
e-MV Agusta S.r.l.
Via Caronaccio, 67
21040 CAVARIA (VA) ITALIE

Les vélos portant la marque « MV AGUSTA » sont conçus et fabriqués par e-MV Agusta S.r.l.
Pour demande d'assistance écrire à : emv.aftersales@mvagusta.com

SOMMAIRE GÉNÉRAL

0.1 INTRODUCTION	5	1.7.b Exclusion de la garantie	13	3.3 CONTRÔLE DE LA SELLE ET DE LA TIGE DE LA SELLE	32
0.2 SIGNIFICATION D' « EPAC » - Vélo Électrique à Pédalage Assisté	5	1.8 IDENTIFICATION DU VÉLO	14	3.4 CONTRÔLE DU GUIDON.....	32
0.3 DESCRIPTION DES SYMBOLES	6	2.1 DIMENSIONS.....	15	3.5 CONTRÔLE DES FREINS.....	34
0.4 REMARQUES POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS LÉGAUX.....	6	2.2 COUPLES DE SERRAGE	16	3.6 CONTRÔLE DE LA CHAÎNE ET FIXATION DU PÉDALIER.....	35
0.5 COMPOSANTS INSTALLÉS SUR LE VÉLO	6	2.3 DONNÉES TECHNIQUES	17	3.7 CONTRÔLE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE	35
0.6 ÉLIMINATION	6	2.4 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉLO	18	3.8 CONTRÔLE DU NIVEAU DE CHARGE DES BATTERIES	35
1.1 INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ.....	7	2.4.a Contenu du kit fourni	20	3.9 CONTRÔLE DES ACCESSOIRES DIVERS	35
1.1.a Usage correct.....	8	2.5 RETRAIT DE L'EMBALLAGE	21	3.10 AUTRES CONTRÔLES	35
1.1.b Usage non conforme.....	8	2.5.a Montage des pièces	21	4.1 BOUTON ON/OFF, ÉTAT DE BATTERIE, COMMANDES PÉDALAGE ASSISTÉ	36
1.1.c Dispositions réglementaires.....	8	2.5.b Montage panier (AMO XT PINION).....	22	4.1.a Allumage / Extinction du vélo.....	36
1.1.d Risques résiduels.....	8	2.6 RÉGLAGES	23	4.1.b Allumage / Extinction feux (AMO XT).....	36
1.1.e Lors de la première utilisation	9	2.6.a Réglage de la hauteur de la selle	23	4.1.c Assistance au pédalage.....	37
1.1.f Avant chaque utilisation	10	2.6.b Réglage de l'inclinaison de la selle	24	4.1.d Indication des erreurs.....	37
1.2 ENTRETIEN DE LA BATTERIE.....	10	2.6.c Réglages des leviers des freins	25	4.1.e Couplage Bluetooth® et notifications	37
1.3 INTERVENTIONS QUE L'OPÉRATEUR PEUT ACCOMPLIR SEUL SUR LE VÉLO	11	2.7 ACCESSOIRES EN OPTION	26	5.1 UTILISATION DU VÉLO	38
1.4 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ DURANT L'UTILISATION	11	2.8 DESCRIPTION DU VÉLO.....	26	5.1.a Températures d'utilisation	38
1.5 CONSEILS POUR LE MONTAGE D'ACCESSOIRES OU DE COMPOSANTS EN VUE DE FAIRE DES MODIFICATIONS.....	12	2.8.a Freins	26	5.2 UTILISATION DES FREINS.....	39
1.6 QUI PEUT CONDUIRE CE VÉLO EPAC.....	12	2.8.b Transmission à chaîne	26	5.3 UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)	39
1.7 CONDITIONS DE GARANTIE	13	2.8.c Moteurs et dispositifs électriques.....	27	5.4 UTILISATION DU PORTE-PAQUETS (AMO XT).....	40
1.7.a Conditions préalables pour la demande d'application de la garantie	13	2.8.d Moteurs et dispositifs électriques (PINION)	28		
		3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION DU VÉLO	29		
		3.2 CONTRÔLE DES ROUES ET DES PNEUS.....	30		
		3.2.a Contrôle de la fixation des roues	30		
		3.2.b Contrôle des pneus.....	30		
		3.2.c Contrôle de la valve des pneus.....	30		
		3.2.d Contrôle de la pression des pneus	31		
		3.2.e Contrôle des roues.....	31		

5.5 QUE FAIRE APRÈS UNE CHUTE ÉVENTUELLE.....	41	6.10 AUTRES INTERVENTIONS.....	55
5.6 COMMENT TRANSPORTER LE VÉLO	42	6.11 REPOS HIVERNAL.....	55
5.7 RECHARGE DE LA BATTERIE.....	42	7.1 RECHERCHE DE PANNES.....	56
5.7.a Vérification de la batterie	42	7.1.a Inconvénients généraux	56
5.7.b Recharge de la batterie.....	43	7.1.b Inconvénients du système PINION ...	57
5.8 REMARQUES CONCERNANT L'AUTONOMIE DE LA BATTERIE	45	“MVride” App	57
6.1 CONTRÔLES, NETTOYAGE ET ENTRETIEN	46	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	58
6.1.a Entretien de la batterie.....	46		
6.1.b Contrôles avant chaque utilisation du vélo	47		
6.2 PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE.....	47		
6.3 NETTOYAGE DU VÉLO	48		
6.4 RANGEMENT DU VÉLO	48		
6.5 DÉMONTAGE / MONTAGE DE LA ROUE AVANT.....	49		
6.6 DÉMONTAGE / MONTAGE DE LA ROUE ARRIÈRE	50		
6.7 CONTRÔLE DE TENSION DE CHAÎNE.....	52		
6.8 CONTRÔLE DE L'USURE DES PLAQUETTES DES FREINS.....	53		
6.9 PNEU DÉGONFLÉ	53		
6.10 CONTRÔLE DES GAINES ET DES CÂBLES DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)	53		
6.11 NETTOYAGE ET GRAISSAGE DE LA POULIE DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)	54		
6.12 REMPLACEMENT DE L'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)	54		

0.1 INTRODUCTION

Cher **Client**,
merci d'avoir acheté notre produit.
Notre vélo électrique est un concentré de nouveautés, design et confort et a été entièrement conçu et fabriqué en Italie.
Grâce au concept innovant du vélo à pédalage assisté, vous allez changer votre façon de pratiquer le cyclisme et découvrir un monde nouveau ; le pédalage assisté rend la conduite confortable sans rien enlever au plaisir sain de la pratique du cyclisme.
Ce vélo a été fabriqué avec des matériaux et des composants de la plus haute qualité en parfaite conformité avec toutes les réglementations en vigueur.

Avant d'utiliser votre nouveau vélo, nous vous recommandons de lire et de vous familiariser avec les instructions contenues dans ce Livret d'utilisation et d'entretien (appelé ci-après le « Manuel »).

REMARQUE : Veuillez conserver ce livret pour toute consultation future.

0.2 SIGNIFICATION

D' « EPAC » - Vélo
Électrique à Pédalage
Assisté

REMARQUE : Uniquement pour les États appartenant à la Communauté Européenne.

Le sigle **EPAC** dérive des initiales d'**Electrical Power Assisted Cycle** qui est la description en anglais de ce qui en Français s'appelle le Vélo Électrique à Pédalage Assisté.
Pour être classé avec le sigle EPAC, un vélo électrique doit être conforme à la Directive Européenne EN 15194-2008 et à la Directive Machines 2006/42/CE.

En bref , pour être classé comme EPAC, le vélo doit obtempérer :

- Moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue de 0,25 kW maximum.
- Interruption de l'assistance de la propulsion électrique lorsque le cycliste cesse de pédaler.
- Réduction progressive de l'assistance du moteur électrique avec l'augmentation de la vitesse et annulation totale lorsque la vitesse maximale de 25 km/h est dépassée.

⚠ ATTENTION ⚠

Le respect des Directives et le maintien des exigences essentielles permet d'utiliser votre vélo conformément aux réglementations valables dans le pays d'utilisation.

Les interventions qui changeraient le mode de fonctionnement de votre vélo EPAC sont sanctionnables et punissables selon la loi.

Le cas échéant, avant d'utiliser votre vélo EPAC sur la route, faites installer par un opérateur qualifié tous les dispositifs optionnels prescrits par le code de la route.

Dans certains États, il pourrait s'avérer nécessaire de vérifier la conformité des caractéristiques du vélo avec les dispositions des règles locales. Vérifier les conditions requises avant d'utiliser le vélo.

0.3 DESCRIPTION DES SYMBOLES

Tout au long du manuel, des symboles sont destinés à attirer l'attention sur certains points particulièrement importants. Leur signification est la suivante :



Ce symbole indique un risque potentiel de chute pouvant entraîner des risques de lésions et blessures aux personnes (pour soi-même ou les tiers).



Ce symbole indique qu'un comportement incorrect peut entraîner des dommages matériels ou environnementaux.

REMARQUE : Ce symbole met en évidence des informations importantes qui vous aideront à tirer le meilleur parti de votre vélo.



Respecter le couple de serrage prescrit :

En présence de ce symbole, le couple

de serrage correct doit être respecté afin d'assurer la sécurité pendant l'utilisation du vélo. Ceci n'est possible qu'en utilisant une clé dynamométrique. Si vous n'en disposez pas de cet appareil, il est recommandé de faire effectuer cette opération par un personnel qualifié. Les composants installés avec un couple incorrect peuvent se briser ou se détacher et provoquer de graves chutes.

0.4 REMARQUES POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS LÉGAUX

Un parent ou un tuteur légal est responsable des actions et de la sécurité de son enfant ainsi que de l'état de sécurité du vélo et de son adaptation à la taille du cycliste.

Ce vélo N'EST PAS n'est pas indiqué pour être utilisé par des enfants ; si vous jugez toutefois que l'enfant est en mesure de l'utiliser, assurez-vous que l'enfant a appris à utiliser le vélo EPAC de façon responsable et en toute sécurité. La meilleure façon de s'en assurer et de le faire utiliser dans l'environnement où le vélo est destiné à être utilisé.

0.5 COMPOSANTS INSTALLÉS SUR LE VÉLO

Le vélo comporte des pièces qui ne sont pas produites par le fabricant , dans le manuel vous trouverez des instructions relatives à ces pièces qui servent à l'utilisateur pour le bon fonctionnement du vélo.

Pour d'autres informations, consulter les manuels du fabricant des pièces disponibles sur les sites internet pertinents.

0.6 ÉLIMINATION

Le vélo et ses composants comme le moteur, l'écran de contrôle, la batterie, la capteur de vitesse, les accessoires et l'emballage doivent être éliminés en respectant l'environnement. **Il est interdit** d'éliminer le vélo électrique et ses composants dans les déchets domestiques.

Directive 2012/19/UE



Le marquage sur le produit, ainsi que sur ses documents indique que le produit ne doit pas être jeté avec les autres déchets ménagers à la fin de leur vie professionnelle.

Afin de prévenir toute nuisance possible à l'environnement ou à la santé humaine de l'élimination incontrôlée des déchets, veuillez séparer ce produit à partir d'autres types de

AMO R - AMO RR - AMO SV - AMO XT PINION - AMO RR PINION

déchets et le recycler de façon responsable pour promouvoir la réutilisation durable des ressources matérielles.

Les utilisateurs domestiques doivent contacter le détaillant où ils ont acheté ce produit ou leur bureau local, pour plus de détails sur la collecte sélective et le recyclage de ce type de produit. Les utilisateurs professionnels doivent communiquer avec leur fournisseur et vérifier les termes et conditions du contrat d'achat. Ce produit ne doit pas être jeté avec d'autres déchets commerciaux.

ATTENTION

Conserver l'emballage de la batterie fourni avec le vélo. En cas d'expédition de la batterie utiliser l'emballage d'origine car la batterie est considérée comme un « Produit Dangereux ».

1.1 INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ

- Ce livret d'utilisation et d'entretien contient toutes les informations nécessaires pour se familiariser avec votre vélo EPAC, en connaître les principaux composants et la technologie correspondante, et prendre

connaissance de toutes les mesures nécessaires pour un usage correct et sans danger

- la connaissance et le respect des consignes préviennent les risques d'accidents pour vous-même et les tiers, les animaux ou les choses et permettent l'utilisation du vélo dans le plein respect de l'environnement
- conservez soigneusement ce livret pour toute consultation ultérieure ; si vous cédez ce vélo EPAC à une autre personne, remettez-lui également le livret d'utilisation et d'entretien.
- la documentation (Livret d'utilisation et d'entretien, Déclaration CE de conformité, Garantie, etc.) fait partie intégrante du vélo et doit être conservée pendant toute la durée de vie de celle-ci.
En cas de vente ou de cession du vélo, la documentation devra être remise au nouvel utilisateur
- En cas de perte ou d'endommagement de ce document, veuillez en demander un nouvel exemplaire au fabricant ou à votre revendeur.
- utiliser le vélo après avoir reçu et lu attentivement toute la documentation
- le fabricant se réserve également le droit d'apporter à tout moment et sans préavis les modifications retenues nécessaires, pour des exigences techniques et commerciales, sans nécessité de communication rétroactive.

ATTENTION

Comme toutes les pièces mécaniques, l'EPAC est sujet à l'usure et à de fortes contraintes. Les différents matériaux et les pièces peuvent réagir à l'usure et à la fatigue due à l'effort de façon différente. Si la limite de fatigue d'une pièce est dépassée, celle-ci peut se casser à l'improviste provoquant des blessures au cycliste. Toutes les formes de fissures, rayures ou variations de couleur dans les zones soumises à une forte contrainte indiquent que la vie de la pièce est terminée et que cette dernière devrait être remplacée.

ATTENTION

En cas de pièces réalisées dans un matériau composite avec des fibres de carbone, les dommages découlant de chocs peuvent être invisibles pour l'utilisateur. IL EST nécessaire de contrôler régulièrement la fourche ou d'autres pièces en fibre de carbone pour

vérifier la présence d'éventuelles fissures, protubérances ou bosses. Le fait d'utiliser une pièce qui présente des fissures peut mener à la rupture complète du vélo, avec le risque de graves lésions ou de mort.

1.1.a Usage correct

- Le vélo, qui fait l'objet de ce manuel, est indiqué pour l'utilisation sur des voies publiques, chemins de terre ou en gravier bien entretenues et des pistes cyclables.
- L'utilisation du vélo à des fins autres que celles prévues peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Des courts-circuits peuvent également se produire à l'intérieur de la batterie et provoquer ainsi un incendie.
- TOUJOURS utiliser le vélo comme cela est décrit dans ce livret d'utilisation et dans toute autre documentation supplémentaire.

1.1.b Usage non conforme



ATTENTION



IL EST absolument interdit d'installer n'importe quel type de siège pour transporter les enfants.

- Ne pas ajouter des accessoires qui n'ont pas été homologués par le fabricant
- ne pas transporter d'autres personnes en dehors du conducteur
- ne jamais ajouter vous-même des équipements au vélo ou essayer de le modifier ; adressez-vous au fabricant ou à votre revendeur
- les éventuelles erreurs commises lors de travaux effectués de façon non professionnelle peuvent endommager le vélo et compromettre son fonctionnement et sa sécurité. Ceci peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.
- l'utilisateur ne peut effectuer que les opérations décrites dans ce manuel.
- le vélo ne peut être utilisé hors route ou pour tout type de sauts
- il est absolument interdit d'attacher une remorque ou un chariot de tout type ou forme au vélo.

1.1.c Dispositions réglementaires

- Ce manuel fournit des indications et des instructions sur l'utilisation du vélo, lesquelles viennent s'ajouter - mais ne remplacent pas - les NORMES, PRESCRIPTIONS, DÉCRETS OU LOIS de caractère général ou spécifique en vigueur dans le lieu d'utilisation
- chaque usager de la route est tenu de respecter les règles de circulation en vigueur

dans le Pays d'utilisation du vélo. Il n'est possible de circuler avec l'EPC sur les routes et les voies publiques qu'avec l'ajout de l'équipement prescrit par la loi dans le Pays d'utilisation du vélo.

1.1.d Risques résiduels

- Risque d'incendie

Des chocs importants dus à une mauvaise utilisation du vélo, son rangement dans des environnements chauds (p. ex. l'habitacle d'une voiture en présence d'un fort ensoleillement) et les chutes peuvent provoquer des courts-circuits à l'intérieur de la batterie voire un incendie de celle-ci.



ATTENTION



En cas de fort ensoleillement, l'habitacle d'un véhicule peut surchauffer.

Des températures élevées peuvent provoquer des courts-circuits de la batterie et un incendie de celle-ci.

De plus, il est absolument indispensable de dégonfler complètement les pneus du vélo lors de son transport à l'intérieur d'un véhicule automobile.

Garez la voiture uniquement à l'ombre et veillez à ce que la température ambiante soit inférieure à 45 °C.

- Utiliser le vélo conformément à l'usage prévu
- ranger le vélo uniquement dans des locaux où la température ambiante est comprise entre 0°C et +45 °C
- laisser le vélo loin des sources de chaleur telles que les radiateurs, poêles, etc.
- en présence de flammes ou de fumée sortant de la batterie, arrêtez immédiatement le vélo et éteignez l'incendie à l'aide d'un extincteur, si disponible.
En cas de risque de propagation de l'incendie à des objets à proximité, avertissez immédiatement les Pompiers.

- Dangers électriques

- L'utilisation de chargeurs de batterie et de câbles électriques non conformes, endommagés ou défectueux peut entraîner un risque d'électrocution potentiellement mortelle.
- Utilisez uniquement le chargeur de batterie fourni.
 - ne démontez pas la batterie ni le chargeur de batterie.
 - gardez le vélo et le chargeur de batterie loin des enfants et des animaux
 - évitez que le chargeur de batterie entre en

contact avec de l'eau ou d'autres liquides.

- ne laissez pas la batterie et le chargeur de batterie au soleil ou à proximité de sources de chaleur (p. ex. poêles, radiateurs, etc.).
 - n'utilisez jamais le chargeur de batterie ou la batterie s'ils sont endommagés.
 - n'utilisez jamais le chargeur de batterie si l'isolation des câbles ou une ou plusieurs fiches de connexion sont endommagées. Dans ce cas, saisir la fiche seulement en correspondance avec un point isolé.
- ### - Dangers génériques
- N'approchez pas les mains, les pieds ou d'autres parties du corps des parties mobiles du vélo (roues, chaîne, engrenages). Risque de blessures.
 - en cas de pluie, neige ou chaussée glissante, réduisez la vitesse et augmentez la distance de sécurité par rapport aux autres véhicules.
 - il est vivement conseillé d'éviter des flaques d'eau dont le niveau pourrait entrer en contact avec les pièces électronique du vélo
 - ne laissez pas votre vélo dans la voiture, au soleil.

ATTENTION

Après une longue descente, les disques de frein peuvent être très chauds.

- Ne pas toucher les disques de frein immédiatement après une descente. Laissez-les refroidir au moins 5 minutes avant de les toucher.
Pour contrôler la température, il suffit de toucher brièvement les disques de frein avec le doigt. S'ils sont très chauds, attendez quelques minutes puis répétez l'essai jusqu'à ce que les disques soient refroidis.

1.1.e Lors de la première utilisation

DANGER

Avant d'utiliser le vélo lire attentivement ce livret d'utilisation et d'entretien de façon à se familiariser avec les parties de celui-ci.

- Utilisez le vélo uniquement dans la position d'assise qui vous convient
- réglez la position et la hauteur de la selle (voir le paragraphe « Réglage selle »).
- chargez complètement la batterie (voir le paragraphe « Charger la batterie »).

1.1.f Avant chaque utilisation



ATTENTION



Un vélo non sûr peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Avant chaque sortie :
 - Vérifiez que le vélo fonctionne correctement et en toute sécurité ; prenez aussi en considération la possibilité que le vélo ait pu tomber au sol ou ait été manipulé par des inconnus lorsqu'il était sans surveillance
 - inspectez visuellement les composants du vélo (en particulier le cadre et les fourches) ; si des défauts sont détectés, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur.
Effectuez vous-même uniquement les opérations décrites dans ce manuel. Pour toutes les interventions non décrites, veuillez contacter le fabricant ou votre revendeur.
Utilisez le vélo uniquement lorsqu'il est revenu à son état optimal.
- si un ou plusieurs défauts sont détectés lors des inspections, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur. Réparez vous-même les défauts de valeur négligeable si les travaux correspondants

à effectuer sont décrits dans ce manuel.

- contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur si les interventions pour réparer les dommages ne sont pas décrites, car cela signifie qu'elles ne peuvent pas être effectuées en pleine autonomie, ou si l'intervention effectuée n'a pas produit le résultat escompté.
- Ne recommencez à utiliser le vélo que lorsqu'il sera de nouveau sûr



DANGER



Risque de blessures aux doigts et aux bras, risque d'accident.

Lors des opérations de contrôle, le vélo pourrait se mettre en marche accidentellement.

Avant chaque contrôle, assurez-vous que le moteur électrique du vélo est désactivé. Vérifiez visuellement que toutes les vis de fixation sont bien serrées.



DANGER



Vérifiez visuellement toutes les parties du vélo pour déceler toute entaille, cassure, fissure profonde et autres dommages mécaniques. Si l'inspection révèle des

défauts, contactez le fabricant ou votre revendeur.

REMARQUE : Toute détérioration ou endommagement dérivant d'une chute ne sera pas considéré comme un défaut du vélo.

- Nous vous recommandons de toujours porter un casque homologué, même si la loi ne l'exige pas.

1.2 ENTRETIEN DE LA BATTERIE



ATTENTION



Une utilisation inadéquate des batteries au lithium peut causer un incendie, une explosion ou un danger chimique.

- Avec le chargeur de batterie fourni, charger uniquement des batteries aux ions de lithium. Ne chargez pas des batteries au plomb, au NiCd-NiMh ou des piles.
- Ne chargez pas la batterie lorsqu'elle est chaude.
La batterie doit être à température ambiante avant de la recharger.

- Interrompre immédiatement le processus de charge en cas de surchauffe de la batterie ; un réchauffement minimum est normal.
- ne pas mettre la batterie en contact avec de l'eau ou d'autres liquides. En cas contraire, ne pas l'utiliser et la faire contrôler par le fabricant ou par votre revendeur
- ne garez pas votre vélo au soleil : la batterie pourrait devenir chaude et la protection pourrait se déclencher.

1.3 INTERVENTIONS QUE L'OPÉRATEUR PEUT ACCOMPLIR SEUL SUR LE VÉLO

! DANGER !

Les erreurs commises lors de travaux non effectués dans les règles de l'art sur le vélo peuvent endommager ce dernier et compromettre la sécurité de son fonctionnement et faire déchoir la garantie. Cela peut générer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

AMO R - AMO RR - AMO SV - AMO XT PINION - AMO RR PINION

- L'opérateur ne doit effectuer que les opérations décrites dans ce manuel à condition qu'il dispose des outils appropriés.
- il est interdit de modifier les caractéristiques des différents composants du vélo.

1.4 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ DURANT L'UTILISATION

- Le vélo peut être utilisé de manière traditionnelle ou avec le dispositif d'assistance au pédalage.

REMARQUE : Avant d'utiliser l'assistance au pédalage, il est recommandé de se familiariser avec l'utilisation du vélo.

- Utilisez le vélo seulement si vous êtes en mesure de contrôler la conduite et le freinage à grande vitesse en toute sécurité
- portez un casque lorsque vous utilisez le vélo
- conduisez de manière vigilante et prudente.
- pédalez de manière à être toujours prêt à freiner
- ne pas conduire sous l'influence d'alcool ou de drogues
- conduisez de façon à avoir toujours le contrôle complet du vélo et à ne pas vous trouver en difficulté en cas de danger soudain
- dans des conditions humides, l'efficacité

des freins pourrait être réduite et la distance de freinage augmente.

- lorsque vous faites du vélo, portez uniquement des vêtements appropriés qui ne gênent pas la conduite et qui n'obstruent pas votre vue
- portez exclusivement des pantalons étroits. Les vêtements larges pourraient s'accrocher dans le vélo et provoquer de graves chutes
- dans l'obscurité et par mauvaise visibilité, portez des vêtements à bandes réfléchissantes et allumez les feux (si présents).
- certains vêtements et/ou l'utilisation d'un sac à dos peuvent limiter les mouvements du conducteur.
- ne portez pas de talons hauts.
- conduisez prudemment, respectez les intervalles d'entretien et contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur en cas de défauts
- la sécurité du conducteur dépend, entre autres, de la vitesse et des conditions de conduite. Plus la conduite est rapide plus les conditions sont défavorables et les risques augmentent. Gardez à l'esprit que les routes peuvent être endommagées et présenter des obstacles, arêtes, bordures, ondulations et autres. Dans ces zones, avancez lentement et avec prudence.
- les groupes de roue en mouvement peuvent causer des lésions aux mains et aux autres parties du corps

Gardez les mains et les autres parties du corps loin des groupes de roue en mouvement.

Veillez à ce que les mains et les autres parties du corps d'autres personnes (enfants ou adultes) ne puissent pas entrer en contact avec les groupes de roue en mouvement.

- pendant la conduite, en particulier lors de longues sorties et en cas de freinages fréquents, les disques de frein pourraient devenir chauds et provoquer des brûlures au contact de la peau.

Ne pas toucher les disques de frein immédiatement après la conduite, les laisser refroidir pendant au moins 5 minutes avant de les toucher.

Ne pas les refroidir en versant de l'eau ou d'autres liquides ; les disques pourraient s'endommager.

ATTENTION

La charge aggrave le comportement de conduite du vélo et la distance de freinage augmente.

- si vous surchargez le vélo, certaines de ses pièces pourraient même se casser ou s'endommager.
Cela peut générer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.
Ne pas dépasser la charge maximale admissible (130 kg) (cycliste + charge).

1.5 CONSEILS POUR LE MONTAGE D'ACCESSOIRES OU DE COMPOSANTS EN VUE DE FAIRE DES MODIFICATIONS

DANGER

L'ajout d'accessoires et de composants non homologués pour votre vélo peut endommager ce dernier et compromettre sa sécurité de fonctionnement.

Cela peut générer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

L'utilisation de pièces non originales est une détérioration au vélo qui crée un risque pour le conducteur et fait déchoir la garantie.

- N'ajoutez pas vous-même des accessoires ou des équipements au vélo et n'essayez pas de le modifier.
Choisissez toujours les accessoires et les composants avec le fabricant ou votre revendeur pour effectuer des modifications. Tenez toujours compte du

poids maximal admissible de votre vélo en ce qui concerne les accessoires et le poids supplémentaire qu'ils impliquent.

1.6 QUI PEUT CONDUIRE CE VÉLO EPAC

Le conducteur du vélo :

- doit avoir au moins 15 ans.
- doit être capable de faire du vélo, c'est-à-dire qu'il a les connaissances de base sur la façon de l'utiliser et le sens de l'équilibre nécessaire pour le conduire et le contrôler
- doit, à l'arrêt, être capable de monter et descendre du vélo en toute sécurité. Ceci est particulièrement vrai pour les selles ergonomiques si le conducteur, lorsqu'il est assis, ne touche pas le sol avec les pieds.
- doit avoir une taille physique adaptée au vélo et ne doit pas dépasser la charge maximale admissible
- doit être physiquement et mentalement en mesure de se déplacer dans la circulation routière, en particulier si le conducteur souhaite rouler à vélo sur les routes et les voies publiques
- doit avoir la résistance nécessaire pour contrôler le vélo en toute sécurité pendant au moins deux heures car celui-ci permet de développer des vitesses élevées pendant de longues périodes.

! DANGER !

Le vélo ne permet pas de compenser une infirmité ou un manque de condition physique.

1.7 CONDITIONS DE GARANTIE

En achetant le vélo à pédalage assisté, l'utilisateur dispose d'un produit de haute qualité, conçu, assemblé et produit en Italie.

1.7.a Conditions préalables pour la demande d'application de la garantie

Le fabricant garantit le vélo à pédalage assisté contre les défauts de fabrication ou le mauvais fonctionnement des composants pour les périodes suivantes (à partir de la date d'achat).

Garantie légale de 2 ans sur :

- mauvais fonctionnement et/ou rupture des composants du vélo (guidon, leviers de frein, pédales, suspension, drivetrain, etc.)
- moteur électrique
- afficheur
- batterie

Garantie commerciale de 3 ans (valable uniquement pour le premier propriétaire) sur :

- Cadre
- Fourche

AMO R - AMO RR - AMO SV - AMO XT PINION - AMO RR PINION

- Roues
- Composants en CNC

Les pièces d'usure du vélo sont exclues de la garantie. Pendant la période de garantie, les pièces défectueuses seront remplacées ou réparées gratuitement.

Les interventions sous garantie doivent être effectuées par le fabricant ou votre revendeur après avoir reçu l'approbation du fabricant.

La garantie légale et les conditions respectives peuvent être transférées à tout acheteur ultérieur du vélo, sous réserve de la durée de la garantie, à partir de la première date d'achat. La période de garantie part de la date d'achat et doit être documentée par une facture ou un ticket de caisse.

La garantie ne couvre pas les mauvais fonctionnements des composants causés par l'utilisation normale du vélo et l'usure (p. ex. : pneus, chambre à air, chaîne, disques de frein, etc.).

Il est de la responsabilité du propriétaire du vélo de l'entretenir et de l'utiliser avec soin et de s'assurer que toutes les interventions d'entretien recommandées sont effectuées.

Pour la demande d'assistance se rendre chez un concessionnaire agréé ou écrire à : emv.aftersales@mvagusta.com

1.7.b Exclusion de la garantie

La garantie ne s'applique pas si le vélo est utilisé :

- dans des compétitions sportives ;

- dans un but commercial (exemple : location).

La garantie est annulée si le vélo est utilisé de manière non conforme ou différent de celui pour lequel il a été conçu (voir les paragraphes « Usage correct » et « Utilisation non conforme ») ; notamment la garantie déchoit pour :

- entretien insuffisant ou incorrect ;
- réparations non effectuées par le fabricant ou par votre revendeur
- absence de réparation ou réparation incorrecte des pièces usées ou endommagées ;
- dysfonctionnements et/ou ruptures causés par une utilisation excessive ou incorrecte.

La garantie n'est valable qu'en cas d'utilisation de pièces d'origine, y compris celles qui ont été remplacées.

Les pièces sujettes à l'usure, de même que les interventions effectuées par les revendeurs sont généralement exclues des droits de garantie.

- Le fabricant se réserve le droit de livrer et/ou d'installer sous garantie des composants autres que ceux endommagés mais ayant les mêmes caractéristiques qualitatives et fonctionnelles que ceux-ci.
- l'utilisation des services sous garantie n'implique pas l'extension de la garantie au-delà de la durée convenue (voir paragraphe « Conditions pour la demande de garantie »).

1.8 IDENTIFICATION DU VÉLO

L'identification du vélo et des composants principaux (moteur et batterie) a lieu à travers un Code QR placé sur le côté inférieur du cadre.

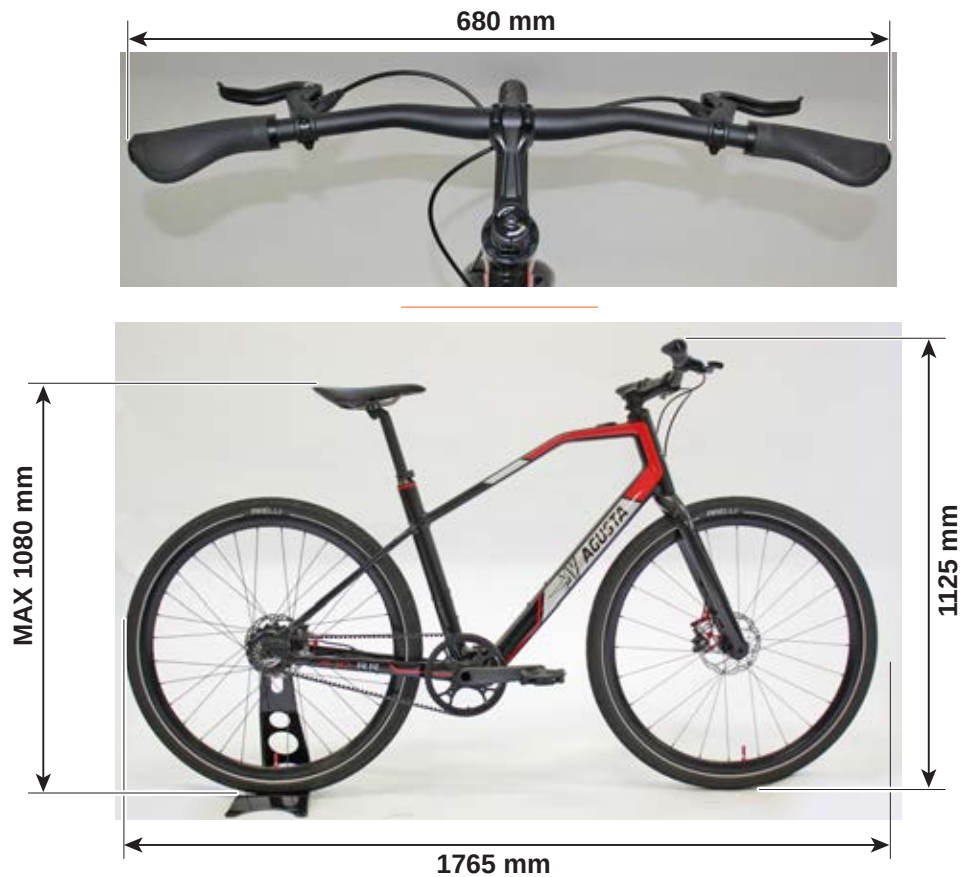
Pour visualiser les données encadrer le Code QR avec l'appareil photo du smartphone et suivre les indications qui s'affichent sur l'écran.

Une autre étiquette se trouve sur la partie inférieure de la colonne centrale indiquant :

- le sigle de la réglementation européenne concernant la vitesse maximale de pédalage assisté (25Km/h) et la puissance maximale du moteur (0,25 Kw)
- le symbole du bidon barré qui indique l'obligation d'élimination en tant que déchet séparé
- la marque CE



2.1 DIMENSIONS



2.2 COUPLES DE SERRAGE

Le couple de serrage à utiliser est estampillé et se trouve normalement près des vis de serrage.

REMARQUE : si aucune autre information spécifique n'a été fournie par le fabricant, se référer aux couples de serrage suivants.



Raccord fileté	Filetage	Couple de serrage (Nm)
Pédales	9/16"	34 Nm
Vis potence guidon	M5	6 Nm
Fixation selle	M8	18 Nm
Pivot de la roue avant	M12 x 1,5	10 Nm
Axe roue arrière	M12 x 1,25	23 Nm

2.3 DONNÉES TECHNIQUES

⚠ ATTENTION ⚠

Le fabricant se réserve d'apporter des modifications aux composants, sans aucun préavis, selon les exigences techniques et de disponibilité du composant sur le marché.

Niveau de pression sonore pondéré « A » aux oreilles du cycliste et inférieur à 70dB (A).

Composant	AMO R	AMO RR	AMO SV	AMO XT PINION	AMO RR PINION
Moteur	Mahle ebikemotion Technologies X series - Model X35 M1 +				
Batterie	Mahle ebikemotion intégrée 36V - 245Wh - Panasonic 18650GA				
Cadre	Aluminium - Tailles : S - M - L - XL				
Poulie avant	Gates Carbon Drive - 55T			Gates Carbon Drive - 46	Gates Carbon Drive - 46T
Pédaliers	Miranda - 170mm			Pinion - 170mm	
Poulie arrière	Gates Carbon Drive - 20T			Gates Carbon Drive - 30	Gates Carbon Drive - 30T
Courroie	Gates Carbon Drive - 122T				
Frein avant	Sram Level	Magura MT4	Magura MT4	Sram Level	Magura MT4
Frein arrière	Sram Level	Magura MT4	Magura MT4	Sram Level	Magura MT4
Disque avant	Sram 160 mm	Magura MDR-C 160mm	Magura MDR-C 160mm	Sram 160 mm	Magura MDR-C 160mm
Disque arrière	Sram 160 mm	Magura MDR-C 160mm	Magura MDR-C 160mm	Sram 160 mm	Magura MDR-C 160mm
Pneus avant	Pirelli Cycl-e DT Sport 700x42C				
Pneus arrière	Pirelli Cycl-e DT Sport 700x42C				
Jantes et rayons	Jantes Aluminium - Rayonnements Sapim Inox				
Guidon	Conique en aluminium - D. 31,8mm - 22,2mm - L. 680mm				
Tige selle	Aluminium - D. 27,2mm				
Utilisation	Urbain / Extra-urbain sur des routes goudronnées, en gravier et pistes cyclables				
Chambre à air avant	700x35/43 - 48mm				
Chambre à air arrière	700x35/43 - 48mm				
Boîte de vitesses	---			Pinion C1.6 (6 rapports)	Pinion C1.9 ^{xR} (9 rapports)

2.4 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉLO

1. Roue avant
2. Frein à disque avant
3. Étrier de frein avant
4. Fourche avant
5. Guidon
6. Levier de frein avant
7. Levier de frein arrière
8. Poignée gauche
9. Poignée droite
10. Potence du guidon
11. Touche de marche/arrêt (ON/OFF) ⏻
12. Collier de selle
13. Tige de selle
14. Selle
15. Batterie intégrée dans le cadre
16. Prise pour recharge de batterie
17. Cadre
18. Moteur électrique
19. Poulie moteur
20. Pédales gauche
21. Pédales droite
22. Poulie avant
23. Courroie de transmission
24. Roue arrière
25. Frein à disque arrière
26. Pince de frein arrière.
27. Changement de vitesse (Mod. Pinion)
28. Bouton de commande de changement de vitesse (Mod. Pinion)

suite
v





- 29. Feu avant (Mod. AMO XT PINION)
- 30. Feu arrière (Mod. AMO XT PINION)
- 31. Garde-boue avant (Mod. AMO XT PINION)
- 32. Garde-boue arrière (Mod. AMO XT PINION)
- 33. Porte-paquets avant (Mod. AMO XT PINION)
- 34. Panier (Mod. AMO XT PINION)



2.4.a Contenu du kit fourni

REMARQUE : pour le montage des composants consulter les règles en vigueur dans le pays d'utilisation.

1. Sonnette
2. Dispositifs rétro réfléchissants conformément aux réglementations en vigueur dans le pays Européens
3. Dispositif de protection de l'actionnement à couronne et chaîne
4. Manuels utilisation et d'entretien (vélo et composants principaux)
5. Chargeur de batterie et prise de charge

2.5 RETRAIT DE L'EMBALLAGE

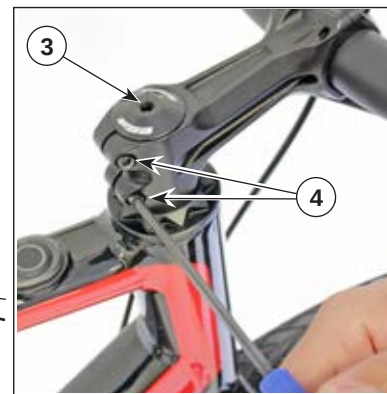
- Le vélo est expédié emballé et protégé pour préserver son intégrité mécanique et esthétique. Retirer avec précaution l'emballage et le conserver. En cas d'expédition du vélo utiliser l'emballage d'origine.

! DANGER !

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène, feuillets, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en raison de leur caractère potentiellement dangereux.

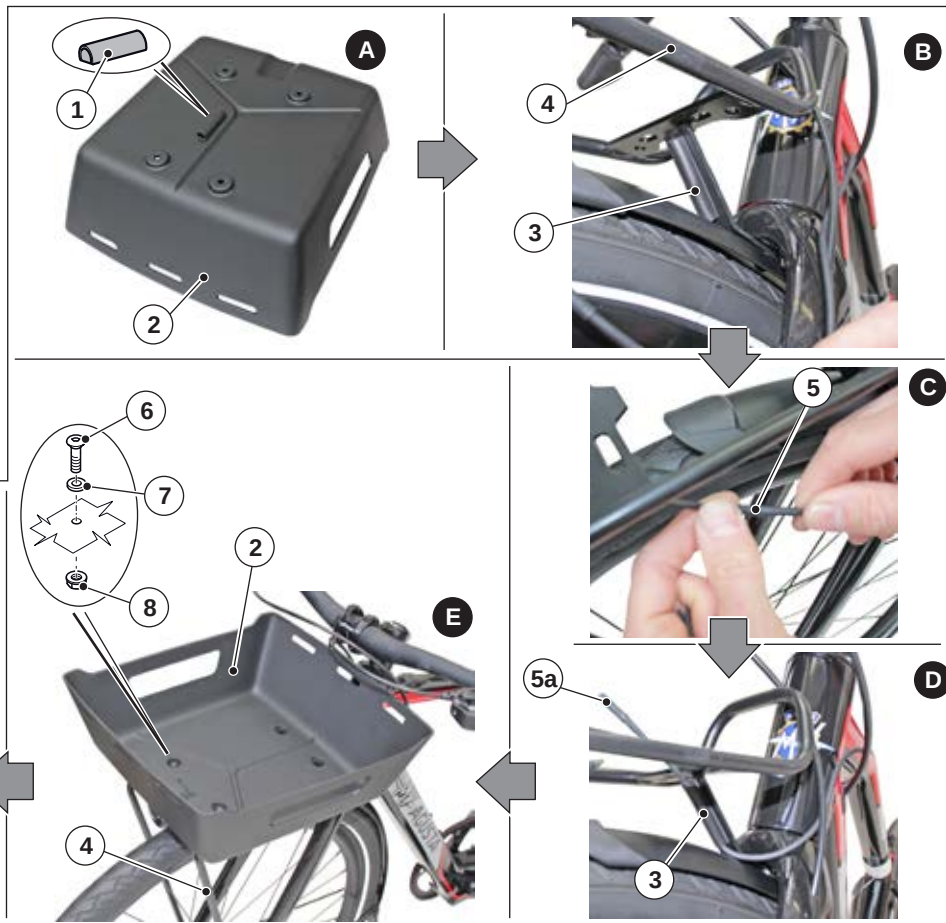
2.5.a Montage des pièces

- Ouvrir l'emballage et enlever le vélo comme indiqué dans les instructions imprimées sur l'emballage.
- tourner le guidon (1) et le centrer avec la roue avant (2).
- serrer la vis centrale (3) selon le couple de 5 Nm.
- serrer les deux vis latérales (4) selon le couple de 6 Nm.



2.5.b Montage panier (AMO XT PINION)

- Monter le support adhésif du câble feu avant (1) sur le panier (2) comme sur la figure.
- Monter le support adhésif du câble feu arrière (3) sur le porte-paquets (4) comme sur la figure.
- S'assurer que le vélo électrique est éteint, puis débrancher le câble (5) d'alimentation du feu avant.
- Introduire le câble (5a) dans le support (3).
- Monter le panier (2) sur le porte-paquets (4) au moyen des vis (6), des rondelles (7) et l'écrou (8).
- Introduire le câble (5a) dans le support (1) et le raccorder avec le câble (5b) du feu avant.



2.6 RÉGLAGES

⚠ ATTENTION ⚠

Avant d'effectuer toute opération, s'assurer que le vélo est éteint.

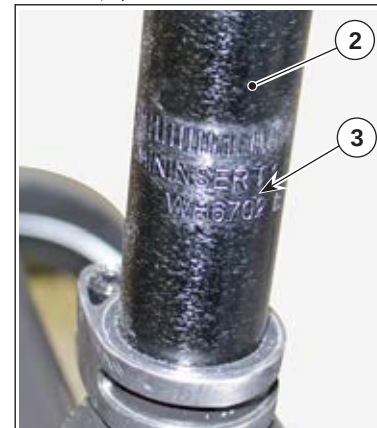
2.6.a Réglage de la hauteur de la selle

- Desserrer la vis (1)
- régler la hauteur de la selle à l'aide de la tige de selle (2).

! DANGER !

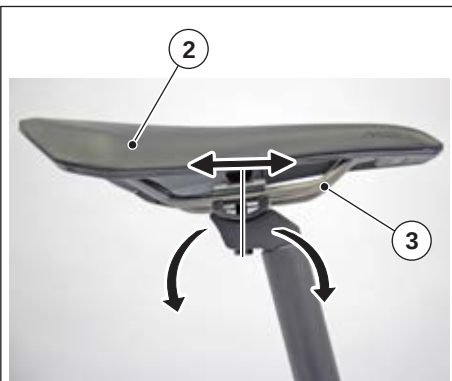
Ne pas extraire la tige de la selle (2) au-delà de l'indication (3) « MIN INSERTION » imprimée sur cette tige.

- Aligner la pointe (4) de la selle vers la partie avant du vélo afin qu'elle soit parallèle au cadre
- serrer la vis (1) selon le juste couple de serrage 6-7 Nm.



2.6.b Réglage de l'inclinaison de la selle

- Desserrer la vis (1).
- régler l'inclinaison et la distance de la selle (2) en se basant sur l'échelle millimétrique (3) et en posant un niveau à bulle sur la selle (4) afin qu'elle soit légèrement inclinée vers le bas ou au maximum qu'elle soit parallèle au terrain.
- quand le réglage a eu lieu, serrer les vis de blocage (1) avec un couple de 18 Nm.

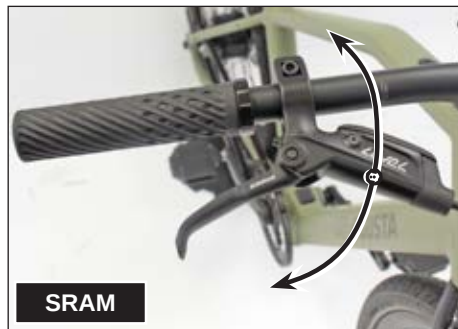
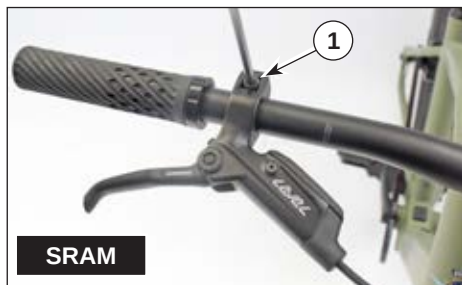
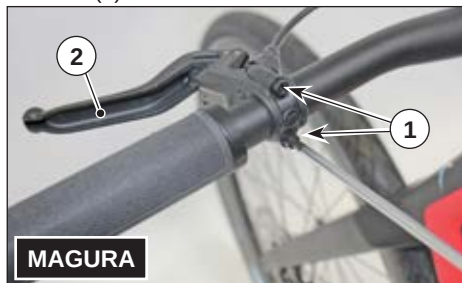


2.6.c Réglages des leviers des freins

REMARQUE : Les opérations décrites ci-après sont valables pour les deux leviers de freins.

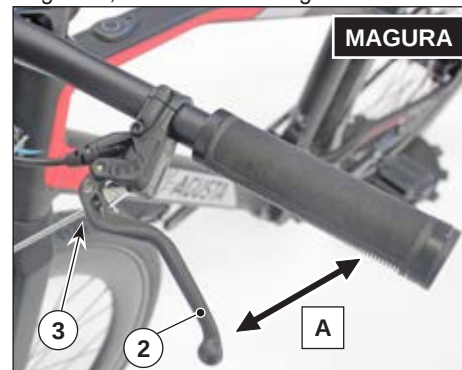
Réglage de l'inclinaison du levier

- Desserrer les deux vis (ou la vis) de blocage (1) du levier (2).
- Régler l'inclinaison du levier (2) comme souhaité.
- Serrer les vis (ou la vis) de blocage (1) du levier (2).



Réglage de la distance du levier

- Régler la distance « A » entre le levier (2) et le guidon en agissant sur la vis (3) ; en dévissant la vis, le levier s'approche du guidon, vice versa il s'éloigne.



2.7 ACCESSOIRES EN OPTION

- Des accessoires en option sont disponibles chez votre revendeur ou sur le site www.mvagusta.com - contactez le fabricant ou votre revendeur pour plus d'informations.

2.8 DESCRIPTION DU VÉLO

2.8.a Freins

- Le vélo est équipé de deux freins à disque (1) indépendants
- le levier gauche actionne le frein de la roue avant tandis que le levier droit actionne le frein de la roue arrière.
- conduisez prudemment tant que le système de freinage n'est pas rodé.
- soumettez vos freins à un rodage ; la règle générale est la suivante : effectuez environ 30 freinages brefs jusqu'à l'arrêt complet en partant d'une vitesse moyenne
- une fois le système de freinage rodé, une force de freinage très élevée sera disponible.

! DANGER !

Un actionnement trop fort des leviers de frein peut entraîner le blocage des roues, ce qui peut entraîner un risque de chute.



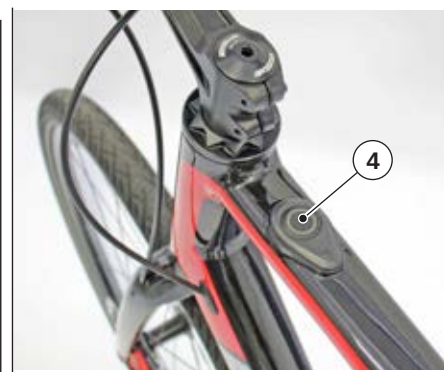
2.8.b Transmission à chaîne

- La transmission du mouvement a lieu au moyen d'une chaîne (1) crantée et de la poulie (2) montée sur les pédales et la poulie (3) montée directement sur le moteur.
- Ce type de transmission permet d'avoir un mouvement silencieux.



2.8.c Moteurs et dispositifs électriques

- Le système de traction électrique se compose d'une batterie (1), intégrée dans le cadre et d'un moteur électrique (2) directement sur le moyeu de la roue arrière
- pour recharger une batterie il existe une prise prévue à cet effet (3)
- sur la tige centrale du cadre, il existe une commande à bouton-poussoir (4) pour allumer et éteindre le vélo, le changement d'assistance au pédalage et l'indication de l'état de la batterie.



2.8.d Moteurs et dispositifs électriques (PINION)

- Le système de traction électrique se compose d'une batterie (1), intégrée dans le cadre et d'un moteur électrique (2) directement sur le moyeu de la roue arrière
- pour recharger une batterie il existe une prise prévue à cet effet (3)
- sur la tige centrale du cadre, il existe une commande à bouton-poussoir (4) pour allumer et éteindre le vélo, le changement d'assistance au pédalage et l'indication de l'état de la batterie.



3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION DU VÉLO

⚠ ATTENTION ⚠

Un vélo qui n'est PAS sûr peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

Avant chaque contrôle, assurez-vous que le moteur électrique du vélo est désactivé (bouton (1) éteint).



AMO R - AMO RR - AMO SV - AMO XT PINION - AMO RR PINION

- Avant chaque utilisation, vérifiez que le vélo est en mesure de fonctionner en toute sécurité.
- Avant chaque utilisation du vélo, vérifiez les pièces suivantes :
 - rayons des roues.
 - usure et concentricité des jantes.
 - dommages éventuels et corps étrangers sur les pneus.
 - état d'usure du tube de direction et du tube de selle
 - fonctions et état d'usure des poulies et de la chaîne crantée
 - potence du guidon et tige de selle
 - les écrous ou les vis de fixation des moyeux des roues doivent être bien serrés
 - pression des pneus
 - efficacité des freins avant et arrière
 - état de charge de la batterie à pédale assisté
 - Le bon fonctionnement des feux (AMO XT)
- Si un ou plusieurs défauts sont détectés lors des inspections, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur.

! DANGER !

Risque de blessures aux doigts et aux bras, risque d'accident.

⚠ ATTENTION ⚠

Vérifiez visuellement que toutes les vis de fixation sont bien serrées.

Vérifiez visuellement toutes les parties du vélo pour détecter toute entaille, cassure, fissure profonde et autres dommages mécaniques.

Si l'inspection révèle des défauts, contactez le fabricant ou votre revendeur.

3.2 CONTRÔLE DES ROUES ET DES PNEUS

3.2.a Contrôle de la fixation des roues

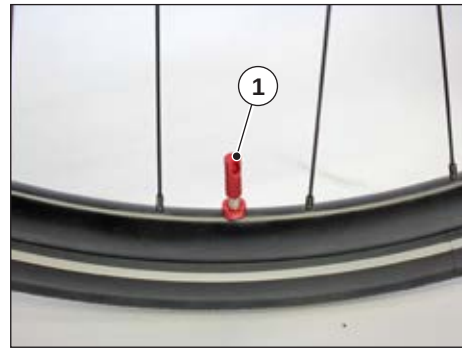
- En agissant d'abord sur une roue, puis sur l'autre, secouer le groupe de la roue avec force transversalement par rapport au sens de marche ; le mécanisme de blocage du groupe de la roue ne doit pas bouger.
On ne doit pas entendre de grincements ou de craquements.

3.2.b Contrôle des pneus

- Vérifiez que les pneus ne présentent pas de dommages externes, de corps étrangers ou de signes d'usure ; toute la surface du pneu doit avoir son profil d'origine.
 - la trame du pneu qui se trouve sous la couche de caoutchouc ne doit pas être visible.
 - il ne doit y avoir ni égratignures ni fissures.
- enlevez avec les mains tout objet étranger éventuel (épines, petits cailloux, fragments de verre ou similaires) ou utilisez un petit tournevis avec précaution.
- vérifiez si de l'air s'échappe après cette opération. En cas de fuite d'air, remplacez la chambre à air

3.2.c Contrôle de la valve des pneus

- En raison des sollicitations et d'une pression insuffisante des pneus, le pneu et la chambre à air peuvent se déplacer sur la jante et provoquer l'inclinaison des valves (1). Dans ce cas, la base de la vanne peut se déchirer durant le fonctionnement, en provoquant une perte soudaine de pression du pneu
- si nécessaire
 - dégonflez le pneu
 - desserrez l'écrou de la valve (si présent) et essayez de corriger la position de la valve.
 - serrez l'écrou de la valve (si présent)
 - gonflez le pneu.



3.2.d Contrôle de la pression des pneus

À cause de la pression insuffisante des pneus :

- dans les virages, le pneu pourrait se détacher de la jante ;
- facilité de crevage.

REMARQUE : *plus le poids corporel et la charge sont élevés, plus la pression des pneus doit être élevée. Les valeurs de pression de référence sont indiquées au paragraphe « Données techniques ». Les valeurs mentionnées sont purement indicatives. En cas de défauts, veuillez vous adresser au fabricant ou au revendeur.*

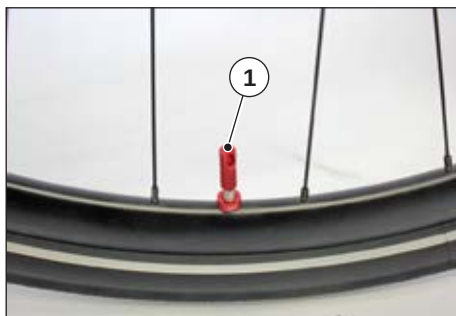


ATTENTION



Respectez toujours la pression minimale et maximale indiquées sur le pneu.

- Dévisser le capuchon de protection (1).
- contrôler la pression avec un manomètre ou une pompe équipée d'un manomètre.
- si nécessaire, gonfler le pneu ou le dégonfler (en appuyant sur la valve interne).
- visser le capuchon de protection (1).



3.2.e Contrôle des roues

- Contrôler en tapotant avec un tournevis que les rayons (1) sont tendus et ne lâchent pas, si l'on relève des rayons mous il est nécessaire de s'adresser à un centre d'assistance
- soulever la roue avant et la faire tourner avec la main.

La jante et le pneu doivent tourner de manière parfaitement circulaire. Les excentricités ou les flambements ne sont pas autorisés.

- procéder de la même manière pour le contrôle de la roue arrière.
- vérifier qu'il n'y a pas de corps étrangers sur les groupes de roue (p. ex. : brindilles, débris de tissu, etc.), et les enlever le cas échéant.
- vérifier que les groupes de roue n'ont pas été endommagés par des corps étrangers.
- si des réflecteurs pour jantes ont été montés, contrôler qu'ils sont bien fixés, s'ils sont desserrés, il faut les enlever.



3.3 CONTRÔLE DE LA SELLE ET DE LA TIGE DE LA SELLE

! DANGER !

Si la tige de selle (1) n'est pas suffisamment enfoncée, elle risque de se détacher du cadre et de provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Veiller à ce que la tige de selle (1) soit insérée à la bonne profondeur (voir le paragraphe « Réglages de la selle »).
- en forçant à l'aide de vos mains, essayez de faire pivoter la selle (2) et la tige de selle à l'intérieur du cadre.

Elles ne doivent pas se déplacer.

Si elles bougent, les fixer correctement en agissant sur la vis (3) de la selle et sur la vis (4) de la tige de selle.



3.4 CONTRÔLE DU GUIDON

! DANGER !

Si le guidon et la tige de guidon ne sont pas montés correctement ou s'ils sont endommagés, cela peut donner lieu à des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Si des défauts sont détectés sur ces pièces ou s'il y a un doute à leur sujet, veuillez ne pas utiliser le vélo et contactez le fabricant ou votre revendeur
- effectuez l'inspection visuelle du guidon et de sa potence



- bloquez la roue avant entre les jambes, saisissez le guidon (1) aux deux extrémités et avec les mains, essayez de tourner le guidon dans les deux sens.
Toujours à la force de vos mains, essayez de tourner le guidon à l'intérieur de la potence.
Aucune pièce ne doit bouger ou se déplacer.
On ne doit pas entendre de grincements ou de craquements.
Si elles bougent, les fixer correctement
- toujours sur le guidon, vérifiez la fixation des leviers de frein (2) et des poignées.
Avec votre main, essayez de déplacer les leviers (un à la fois).
Aucune pièce ne doit bouger ou se déplacer.
On ne doit pas entendre de grincements ou de craquements.
Si elles bougent, les fixer correctement
- maintenez le frein avant tiré et déplacez le vélo vers l'avant et vers l'arrière avec des mouvements courts et brusques ; le groupe de direction ne doit pas avoir de jeu.
Il ne doit y avoir de craquements ou de craquements
- en cas de défauts, veuillez vous adresser au fabricant ou à votre revendeur.

3.5 CONTRÔLE DES FREINS

! DANGER !

Risque de chutes graves. Les freins défaillants entraînent toujours des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Un dysfonctionnement des freins pourrait mettre votre vie en danger.

- Vérifiez soigneusement votre système de freinage.
- si des défauts sont détectés ou en cas de doute à ce propos, n'utilisez pas le vélo et contactez le fabricant ou votre revendeur
- lorsque vous êtes à l'arrêt, tirez sur les deux leviers de frein jusqu'à la butée. La distance minimale entre le levier (1) de frein et la poignée (2) du guidon doit être d'au moins 20 mm. Essayez de déplacer le vélo vers l'avant/l'arrière ; les deux roues doivent rester bloquées.
 - les disques de frein (3) sales doivent être immédiatement nettoyés.

! DANGER !

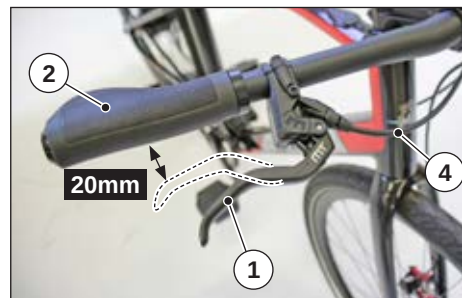
La présence d'huile et/ou de graisse sur les disques de frein peut réduire le freinage et provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Contrôler visuellement le système de freinage en partant du levier (1) puis continuer avec les câbles et les freins. Les tuyaux (4) ne doivent pas avoir de cassures ou de plis.

! ATTENTION !

Vérifier qu'il n'y a pas de fuites d'huile des tuyaux.

- Contrôler que le frein à disque n'est pas endommagé. Il doit être exempt d'entailles, fissures, rayures profondes et autres dommages mécaniques.
- soulevez d'abord la roue avant, puis la roue arrière et faites-les tourner avec la main. La rotation du disque de frein doit être nette.



3.6 CONTRÔLE DE LA CHAÎNE ET FIXATION DU PÉDALIER

- Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étrangers et, le cas échéant, les éliminer
- vérifiez que la chaîne (1) n'est pas endommagée. La chaîne ne doit pas présenter des effilochures en aucun point
- contrôler la fixation de la couronne (2) au pédalier droit (3), en s'assurant qu'il n'y a pas de jeu.



AMO R - AMO RR - AMO SV - AMO XT PINION - AMO RR PINION

3.7 CONTRÔLE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE

! DANGER !

Un moteur électrique défectueux ou endommagé peut provoquer un court-circuit et constituer un risque d'incendie.

- Contrôler visuellement que tous les câbles électriques sont intacts et bien installés
- allumer le vélo à l'aide du bouton (1) seulement après avoir terminé tous les autres contrôles
- en cas de dysfonctionnements, faire attention aux signaux d'erreur.



3.8 CONTRÔLE DU NIVEAU DE CHARGE DES BATTERIES

Pour le contrôle de l'état de charge, voir au paragraphe « bouton ON/OFF - État de batterie - Commandes pédalage assisté ».

3.9 CONTRÔLE DES ACCESSOIRES DIVERS

- Le vélo pourrait être équipé avec d'autres accessoires (p. ex. : porte-bagages, sacs, porte-gourdes, etc.)
- il est toujours nécessaire de vérifier que ces accessoires soient montés correctement et soient stables :
 - aucune pièce ne doit bouger ou se déplacer
 - il ne doit pas y avoir de grincements ou de craquements
 - si elles bougent, les fixer correctement.

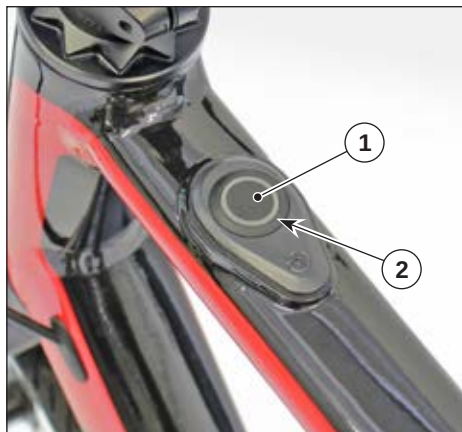
3.10 AUTRES CONTRÔLES

- D'éventuels composants endommagés du vélo (et des accessoires qui ont été montés) peuvent comporter des bords tranchants qui pourraient procurer des blessures
- vérifiez la présence de dommages éventuels sur tous les composants
- faites réparer immédiatement les pièces endommagées par le fabricant ou votre revendeur.

4.1 BOUTON ON/OFF, ÉTAT DE BATTERIE, COMMANDES PÉDALAGE ASSISTÉ

Le bouton n'est pas muni d'une batterie, il utilise l'énergie électrique provenant de la batterie du vélo, assurez-vous que la batterie soit chargée.

Le bouton se compose de la partie centrale (1) de commande et d'un anneau (2) qui change de couleur en fonction de l'état de la batterie et du niveau d'assistance au pédalage.



4.1.a Allumage / Extinction du vélo

Allumage

Appuyez sur le bouton (1) le système électrique du vélo s'allume, la bague (2) s'allume et indique l'état de la batterie :

- **Bague « BLANCHE »** = Charge de la batterie supérieure à 75 %
- **bague « VERTE »** = Charge de la batterie comprise entre 45 % et 50 %
- **bague « ORANGE »** = Charge de la batterie comprise entre 50 % et 25 %
- **bague « ROUGE »** = Charge de la batterie inférieure à 25 %
- **bague « ROUGE CLIGNOTANT LENTEMENT »** = Charge de la batterie inférieure à 15 %
- **bague « ROUGE CLIGNOTANT RAPIDEMENT »** = Charge de la batterie inférieure à 10 %

Extinction

Avec le système allumé appuyez sur le bouton (1) pendant quelques secondes, le système s'éteint. Le voyant de l'anneau (2) s'éteint en indiquant que le système électrique du vélo est éteint.

4.1.b Allumage / Extinction feux (AMO XT)

- Pour allumer les feux au vélo électrique allumé, appuyer sur le bouton (1) avec une courte pression et pendant que la led (2) clignote, appuyer de nouveau sur le bouton (1) avec une longue pression.
- Pour éteindre les feux répéter la même opération décrite plus haut.



4.1.c Assistance au pédalage

- Allumer le vélo comme indiqué sur le paragraphe correspondant
- appuyer sur le bouton (1), l'anneau (2) de l'état de charge batterie passe à l'état d'assistance au pédalage et commence à clignoter ; pour passer d'un état d'assistance à l'autre appuyer sur le bouton (1) tandis que l'anneau clignote :
- **anneau clignotant « BLANC »** = Aucune assistance au pédalage
- **anneau clignotant « VERT »** = Assistance moyenne au pédalage
- **anneau clignotant « ORANGE »** = Assistance élevée au pédalage
- **anneau clignotant « ROUGE »** = Assistance maximale au pédalage

Une fois que le type d'assistance a été choisi, attendre quelques secondes, l'anneau (2) passe de l'état d'assistance au pédalage au niveau de charge de la batterie.

4.1.d Indication des erreurs

Quand, durant l'utilisation, l'anneau s'éclairera en « ROSE » fixe, il indique que le système est entré en mode de « PROTECTION » ; se rendre le plus rapidement possible chez le fabricant ou votre revendeur pour l'analyse du problème.

Quand, durant l'utilisation, l'anneau s'éclairera en « ROSE » clignotant, il indique une erreur du système ; se rendre le plus rapidement possible chez le fabricant ou votre revendeur pour l'analyse du problème. En cas de graves problèmes, le système électrique peut cesser d'offrir de l'aide.



4.1.e Couplage Bluetooth® et notifications

Quand on allume le vélo, le système se connectera automatiquement au téléphone avec le Bluetooth® activé. La confirmation de la connexion est indiquée par l'éclairage, pendant une brève période, de l'anneau (2) de couleur « BLEU ».

Quand le téléphone est connecté et l'on reçoit un appel, un message etc. l'anneau (2) s'éclaire pendant une brève période en « BLEU CIEL ».

REMARQUE : Pour la connexion Bluetooth® entre le téléphone et le logiciel du vélo décharger l'Appli.

5.1 UTILISATION DU VÉLO

- Activer le système de pédalage assisté, en appuyant sur le bouton d'allumage (1).
Le vélo est prêt à l'emploi
- vérifier l'état de charge de la batterie, l'anneau (2) « BLANC » indique la charge maximale de la batterie, tandis que quand elle est de couleur « ROUGE » clignotante, elle indique que la batterie est déchargée, donc il est nécessaire de la recharger
- monter sur le vélo et s'asseoir sur la selle.
Tenir fermement la poignée du guidon.
- commencer à pédaler, le système d'assistance au pédalage commence
- agir sur le bouton (1) pour augmenter ou diminuer l'assistance.

REMARQUE : après un certain temps d'inactivité, le système de pédalage s'éteint automatiquement.



5.1.a Températures d'utilisation

- Ce vélo a été conçu pour fonctionner dans toutes les conditions environnementales, mais le froid et la chaleur extrêmes peuvent se refléter sur ses fonctions
- durant l'utilisation les composants de puissance augmenteront leur température et c'est pour cela que nous en conseillons l'utilisation à des températures ambiantes comprises entre 0° C et 45° C.

5.2 UTILISATION DES FREINS

Pour actionner un frein, tirez le levier respectif vers le guidon

- Levier DROIT = frein arrière ;
- Levier GAUCHE = frein avant.

! DANGER !

Risque de chutes et d'accidents.

- Un actionnement trop énergique du frein peut causer le blocage des roues et provoquer un patinage ou un basculement.
- Veuillez vous familiariser avec l'actionnement des freins. Commencez par pédaler lentement et actionnez les leviers de frein avec modération.
- effectuez ces exercices de freinage sur des tronçons plats.
- dosez les freins et actionnez les deux leviers en même temps.
- faites attention lors de l'actionnement du levier de frein avant ; la présence de sable, gravier, etc. pourrait faire patiner la roue avant et

provoquer ainsi la chute.

REMARQUE : Évitez les longues sorties tant que le système de freinage n'est pas rodé. Une fois le système de freinage rodé, la force de freinage à disposition sera très importante.

REMARQUE : 65 % (environ) de la force de freinage totale est obtenue à partir du frein avant. La puissance de freinage maximale est obtenue en actionnant simultanément les deux leviers.

5.3 UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)

! ATTENTION !

Effectuer le changement de rapport uniquement après avoir allégé la pression sur les pédales, pour moins forcer la boîte et avoir un changement de vitesse plus fluide.

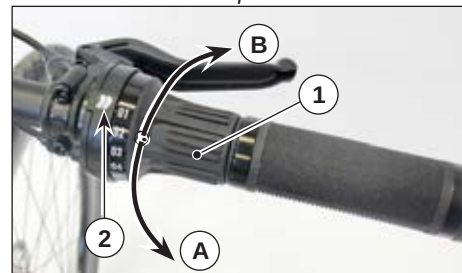
Si la pression sur les pédales est excessive, le changement de rapport n'a pas lieu, desserrer la pression sur les pédales pour effectuer le changement de vitesse.

REMARQUE : Pendant les 1000 premiers kilomètres la boîte de vitesses doit être rodée et le passage d'un rapport à l'autre pourrait ne pas être fluide, par la suite, la boîte de vitesses fonctionnera avec des changements de vitesses fluides et réguliers.

Pour effectuer le changement de rapport, tourner le bouton (1) :

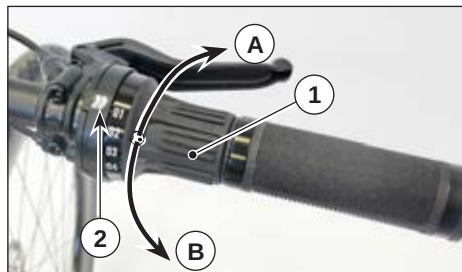
- En le tournant vers « A » on augmente le rapport ; la résistance au coup de pédale diminue et la vitesse obtenue est inférieure, mais on peut affronter les montées plus facilement.
- En tournant le bouton (1) vers « B », la résistance au coup de pédale augmente et la vitesse obtenue est supérieure, il est utilisé sur des parcours plats.
- L'indication du rapport utilisé est en correspondance avec la flèche (2).

REMARQUE : il est possible d'effectuer le changement de rapport aussi bien quand le vélo en marche que lorsqu'il est à l'arrêt, et même en tournant les pédales en arrière.



- En tournant le bouton (1) il est possible d'effectuer le changement de rapport multiple en passant du rapport « 1 » au rapport « 4 » directement aussi bien en augmentation qu'en ascension, pour éviter de trop forcer la boîte de vitesses, desserrer la pression sur les pédales.
- Parfois, quand on effectue un changement de vitesse, il peut arriver que l'on ressente une courte secousse sur le pédalier provoqué par le retard d'introduction de l'encliquetage dans la dent successive. Ce phénomène ne peut être éliminé, mais ne provoque pas de dommages à la boîte de vitesses.

REMARQUE : De plus amples informations sur la boîte de vitesses se trouvent dans le mode d'emploi de la boîte de vitesses fournie avec la bicyclette.



5.4 UTILISATION DU PORTE-PAQUETS (AMO XT)

⚠ ATTENTION ⚠

Sur le porte-paquets positionner des objets avec un poids maximum de 5 Kg.

! DANGER !

Ne pas porter d'objets volumineux qui sortent du conteneur (1). Positionner les objets à transporter dans le conteneur (1) bien fixés de manière qu'ils ne puissent pas sortir accidentellement. Après avoir chargé le porte-paquets, vérifier qu'il n'y a pas d'objets pendants qui peuvent interférer avec la rotation de la roue.

! DANGER !

Les objets pendants comme la bandoulière d'un sac etc... pourraient interférer avec la rotation de la roue et provoquer une chute.



5.5 QUE FAIRE APRÈS UNE CHUTE ÉVENTUELLE

- Après une chute ou un accident, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur pour faire vérifier votre vélo avant de le réutiliser
- réutilisez uniquement le vélo quand il a été bien contrôlé et éventuellement réparé par le fabricant ou votre revendeur
- après une chute, en principe, toutes les pièces du vélo (p. ex. : guidon, potence du guidon, pédales, etc.) qui ont heurté un sol dur doivent être vérifiées et, si nécessaire, remplacées.

DANGER

Les éventuels composants endommagés et non remplacés peuvent entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

ATTENTION

En raison de la chute, des courts-circuits peuvent se produire à l'intérieur de la batterie et celle-ci pourrait s'enflammer.

- Après une chute ou un accident, laissez votre vélo à l'extérieur pendant une heure, loin des matériaux inflammables
- utilisez un doigt pour toucher la batterie brièvement et avec précaution. Si vous remarquez un dégagement de chaleur inhabituel, laissez le vélo à l'endroit où il se trouve
- ne pas continuer à l'utiliser pour quelque raison que ce soit. Dès que la batterie refroidit, transportez le vélo chez le fabricant ou votre revendeur pour les contrôles nécessaires.

DANGER

S'il y a une flamme ou de la fumée qui s'échappe de la batterie, arrêtez immédiatement le vélo.

ATTENTION

Éteignez ensuite l'incendie avec un extincteur, si vous en avez

un. Si vous ne disposez pas d'un extincteur, attendez que le feu s'éteigne et que toutes les pièces du vélo soient refroidies. Puis transportez immédiatement le vélo chez le fabricant ou votre revendeur.

DANGER

S'il y a un risque de propagation de l'incendie à des objets à proximité, avertissez immédiatement les pompiers.

- Réutilisez le vélo uniquement après un contrôle et une éventuelle réparation effectués par le fabricant ou par votre revendeur.

5.6 COMMENT TRANSPORTER LE VÉLO

- Le transport du vélo doit être effectué exclusivement dans le coffre de l'automobile ou dans les véhicules ou sur une porte-bicyclette homologué.

REMARQUE : le cas échéant, retirer la roue avant de la manière indiquée sur le point « Démontage de la roue avant »



Avant d'effectuer le transport du vélo, s'assurer toujours que le pédalage assisté est éteint.

Aucun objet ne doit être posé sur le vélo pendant le transport.

5.7 RECHARGE DE LA BATTERIE

5.7.a Vérification de la batterie

- La batterie est fournie partiellement chargée.
- recharger la batterie de la façon indiquée au paragraphe « Recharge batterie »

REMARQUE : avant d'utiliser le vélo, charger complètement la batterie.

- Pour vérifier l'état de charge des batteries agir de la façon indiquée au paragraphe « Bouton ON/OFF »- État batterie - Commandes pédalage assisté ».

5.7.b Recharge de la batterie



ATTENTION



Utiliser uniquement le chargeur de batterie (1) fourni.

REMARQUE : La batterie peut être chargée à tout moment, sans en compromettre la durée, toutefois pour une plus grande durée dans le temps de la batterie, il est conseillé de ne pas la recharger trop souvent ni de la laisser déchargée pendant plus de deux mois.



ATTENTION



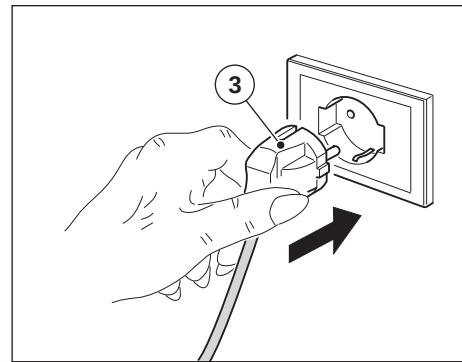
Vérifier que la tension du secteur corresponde à celle indiquée sur la plaque du chargeur de batterie.



ATTENTION



Raccorder le connecteur de charge (2) à la prise prévue à cet effet sur la batterie AVANT de raccorder la fiche (3) à la prise du courant.



- Soulever ou abaisser le bouchon de protection (4) et raccorder le connecteur de charge (2) à prise (5) prévue.

REMARQUE : introduire le connecteur (2) dans la prise (5) en faisant coïncider les deux flèches présentes sur la prise et sur le connecteur puis en tournant l'anneau dans le sens de la flèche.

- Brancher la fiche (3) du câble d'alimentation à la prise de courant.
- la charge commence.
- le voyant Rouge s'éclaire sur le chargeur de batterie en indiquant la phase de charge ; quand le voyant devient vert la batterie est chargée.

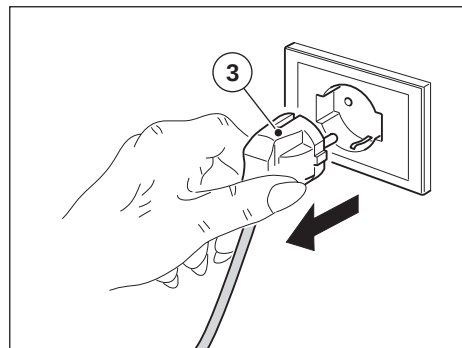
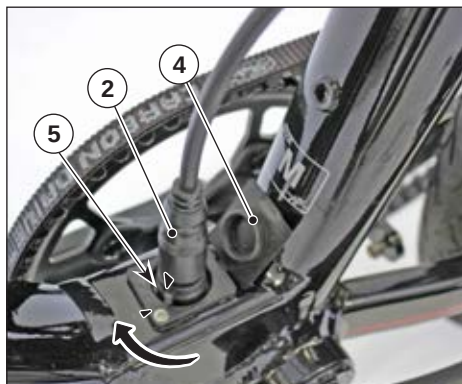
⚠ ATTENTION ⚠

Débrancher la fiche (3) de la prise de courant AVANT de débrancher le connecteur de charge (2) de la prise prévue.

- Débrancher la fiche (3) du câble d'alimentation à la prise de courant.
- débrancher le connecteur de charge (2) de la prise de la batterie.
- refermer le bouchon de protection (4) de la prise de charge de la batterie.

REMARQUE : à la fin de chaque utilisation, charger complètement la batterie. La décharge complète pourrait endommager la batterie.

REMARQUE : durant la phase de recharge de la batterie le voyant (5) clignote en indiquant l'état de charge de la batterie. À la fin de la recharge de la batterie après avoir déconnecté le chargeur de batterie, le vélo reste allumé.



5.8 REMARQUES CONCERNANT L'AUTONOMIE DE LA BATTERIE

L'autonomie peut varier considérablement (de 20 à 75 km) en fonction de la variation des conditions d'utilisation et de l'âge de la batterie (en moyenne, après 3-4 ans on constate une réduction d'autonomie d'environ 40 %).

Les principaux facteurs influant sur l'autonomie de la batterie sont :

REMARQUE : pour garantir une plus grande durée de la batterie, à la fin de chaque utilisation du vélo, appuyer toujours sur le bouton d'extinction présent sur le guidon.

Facteurs	Importance	Conséquences sur l'Autonomie
Poids du cycliste et de la charge	1	Diminue proportionnellement à l'augmentation du poids du cycliste et des charges supplémentaires éventuelles.
Pression des pneus	1	Diminue proportionnellement à la diminution de la pression des pneus.
Montée	3	Diminue proportionnellement à l'augmentation de la pente.
Température extérieure	1	Diminue de 15 % environ si la température est inférieure à 0 °C.
Vent	2	Diminue fortement avec un vent contraire et des vitesses supérieures à 15 kmh, pratiquement nulles à basse vitesse.
Réglage de l'assistance	2	Diminue au fur et à mesure que l'assistance requise augmente (réglage « 1 » grande autonomie, réglage « 3 » faible autonomie).
Démarrage à l'arrêt	2	Diminue au fur et à mesure que la fréquence des « stop&go » augmente car l'absorption en phase d'accélération est très élevée.

Importance :
1 - Peu important
2 - Très important
3 - Extrêmement important

6.1 CONTRÔLES, NETTOYAGE ET ENTRETIEN

⚠ ATTENTION ⚠

Un mauvais entretien et un mauvais nettoyage peuvent entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Un entretien soigneux préservera le vélo dans le temps. Des ruptures ou des dommages provoqués par la négligence ou un mauvais entretien pourraient faire déchoir la garantie.

Effectuer les interventions décrites ci-après pour garantir la sécurité et la fonctionnalité du vélo et de ses composants.

6.1.a Entretien de la batterie

REMARQUE : À la fin de chaque utilisation, vérifier que l'état de la batterie ne dépasse pas 25 % (anneau rouge) et le cas échéant, procéder à la recharge de celle-ci. La décharge complète pourrait endommager la batterie.

- La batterie ne doit pas être plongée dans l'eau (ou dans d'autres liquides) ni être nettoyée avec un jet d'eau. Si la batterie ne fonctionne plus, contactez le fabricant ou votre revendeur
- poser la batterie uniquement sur des surfaces propres. Éviter notamment toute incrustation sur la prise de recharge (1) et sur les contacts
- la durée de vie de la batterie est plus longue si elle est bien entretenue et surtout si elle est stockée dans de bonnes conditions environnementales.

- Température $10 \div 40^{\circ} \text{C}$
- Humidité $0 \div 80 \%$
- Niveau de charge 70%



6.1.b Contrôles avant chaque utilisation du vélo

Contrôler les pièces suivantes :

- effectuer dans un premier temps un nettoyage général du vélo (surtout en cas d'utilisation sur des surfaces particulièrement sales et/ou boueuses)
- rayons des roues
- usure et concentricité des jantes
- dommages éventuels et corps étrangers sur les pneus
- fonctionnalité et état d'usure des freins hydrauliques (vérifier les fuites éventuelles)
- vérifier l'état d'usure de la chaîne



ATTENTION



La non-exécution ou l'exécution incorrecte des inspections et la non-réparation des dommages causés par des chutes ou des accidents peuvent entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

6.2 PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Après le premier mois d'utilisation ou après avoir parcouru de 300 à 500 Km

Contrôler l'état d'usure des pièces suivantes :

- chaîne crantée
- poulies
- jantes
- disques de frein
- vérifier le serrage correct de toutes les vis.

Tous les 500 Km (PINION)

- Contrôler l'état des gaines et des câbles de la boîte de vitesses.
- Nettoyage et graissage de la poulie de la boîte de vitesses.

Tous les six mois ou après avoir parcourir 3 000 Km

Outre les points indiqués, contrôler les pièces suivantes :

- moyeu
- groupe de direction.
- pédales
- tiges

Tous les 10.000 Km ou chaque année (PINION)

- Remplacer l'huile de la boîte de vitesses.

REMARQUE : pour plus d'informations concernant la boîte de vitesses. , « PINION », consulter le manuel correspondant fourni avec le vélo.

6.3 NETTOYAGE DU VÉLO

Procéder comme suit :

- Utiliser un jet d'eau doux pour éliminer les saletés grossières comme la terre, les petits cailloux, le sable, l'herbe, etc.
- vaporiser un détergent approprié sur le vélo
- rincer soigneusement chaque pièce du vélo avec une éponge ou un chiffon souple
- sécher le vélo avec un chiffon souple.

⚠ ATTENTION ⚠

Ne diriger aucun jet d'eau vers le bouton ON/OFF et les composants électriques.

Ne pas utiliser de tuyauteries avec de l'eau ou de l'air à haute pression pour nettoyer le vélo.

- Nettoyez les disques de frein et les jantes manuellement avec un chiffon de coton propre, sec et non pelucheux, en utilisant un agent de nettoyage approprié (contacter le fabricant ou votre revendeur)
- nettoyer manuellement la saleté résiduelle à l'aide d'un chiffon en coton propre et non pelucheux, en utilisant un détergent approprié

- si on le souhaite, il est possible de vaporiser de la cire en spray appropriée ou un produit protecteur similaire sur tout le vélo. Après le temps d'action indiqué sur le produit, faire briller le vélo avec un chiffon de coton propre et non pelucheux.

⚠ DANGER ⚠

La présence de cire en spray ou d'autres produits de protection sur les disques de frein réduit considérablement l'efficacité du freinage. Nettoyer les disques de frein avec un agent de nettoyage approprié (contacter le fabricant ou votre revendeur).

Les composants suivants ne doivent pas être traités avec de la cire et/ou des produits protecteurs :

- plaquettes de frein
- disques de frein
- poignées, leviers des freins
- selle
- pneus

6.4 RANGEMENT DU VÉLO

⚠ DANGER ⚠

Le vélo appuyé contre un mur ou une clôture peut se renverser même sous l'effet d'une force minimale. Ceci pourrait causer des lésions aux personnes et aux animaux ou des dommages matériels. Ranger le vélo uniquement dans un endroit où il ne gêne personne. Veillez à ce que les enfants et les animaux restent à distance de sécurité du vélo stationné. Ne pas ranger le vélo à proximité d'objets facilement endommageables, tels que des voitures ou similaires.

Comment ranger correctement votre vélo :

- placer le vélo sur une surface plane et stable
- poser le vélo avec la roue arrière ou la selle contre un objet stable
- tourner le guidon du côté vers lequel le vélo a été tourné
- s'assurer que le vélo est stationnaire et stable. S'il y a un risque de chute du vélo, veuillez le placer à un autre endroit et/ou d'une autre manière.

6.5 DÉMONTAGE / MONTAGE DE LA ROUE AVANT

REMARQUE : l'opération doit être effectuée par deux personnes, une qui tient le vélo et l'autre qui enlève la roue, autrement accrocher le vélo sur un support prévu à cet effet.

Démontage

- Dévisser le pivot (1) et le retirer de la roue
- enlever la roue (2) de la fourche (3)
- introduire la cale (4), fournie avec le vélo, entre les plaquettes de l'étrier.



ATTENTION

Ne pas tirer le levier du frein avant sans le disque : les goupilles pourraient sortir de leur logement et faire sortir de l'huile. Si l'on a à disposition la cale à introduire entre les plaquettes du frein avant, il faut la monter sur l'étrier du frein.

Montage

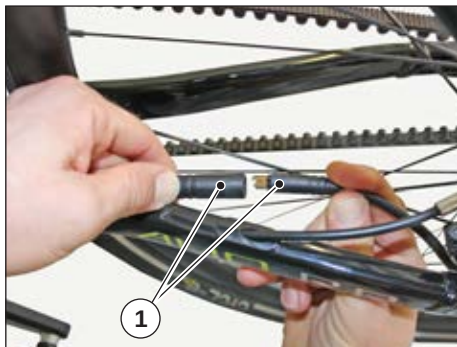
- Si elle est insérée, enlever la cale (4) de l'étrier du frein.
- insérer la roue entre les tiges de la fourche en faisant attention à introduire correctement le disque de frein dans l'étrier.
- Introduire la goupille de la roue (1) dans la tige gauche et dans le moyeu de roue en la soulevant, puis visser la goupille sur la tige droite de la fourche avec un couple de 10Nm.
- Tirer le levier du frein avant pour régler les plaquettes.



6.6 DÉMONTAGE / MONTAGE DE LA ROUE ARRIÈRE

Démontage

- Débrancher le connecteur (1) d'alimentation du moteur
- dévisser, des deux côtés les écrous (2) de fixation de la roue
- enlever la roue (3) de la fourche (4) en ôtant la chaîne (5) de la poulie (6)
- introduire la cale, fournie avec le vélo, entre les plaquettes de l'étrier.



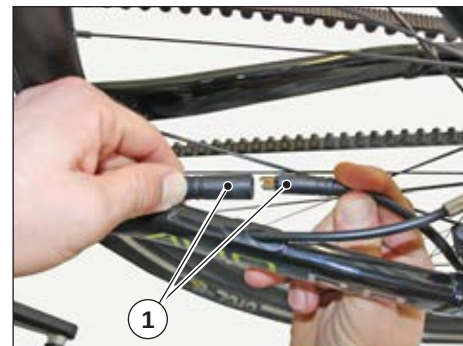
⚠ ATTENTION ⚠

Ne pas tirer le levier du frein arrière sans le disque : les goupilles pourraient sortir de leur logement et faire sortir de l'huile. Si l'on a à disposition la cale à introduire entre les plaquettes du frein arrière, il faut la monter sur l'étrier du frein.



Montage

- Si elle est insérée, enlever la cale de l'étrier du frein.
- enfiler la chaîne (5) sur la poulie du moteur
- insérer la roue (3) dans la fourche arrière en faisant attention à introduire correctement le disque de frein dans l'étrier
- vérifier que l'entretoise (8) est positionnée sur la partie gauche de la fourche
- serrer les écrous (2) selon le couple de 23 Nm.
- rebrancher le connecteur (1).



6.7 CONTRÔLE DE TENSION DE CHAÎNE

- A l'aide d'un outil prévu à cet effet ou d'une Appli, mesurer la fréquence de tension de la chaîne (1). La juste valeur se trouve entre 45 - 55 Hz. Consulter le mode d'emploi Gates Carbon Drive.
- s'il faut la tendre, desserrer les deux vis (2) des deux côtés et agir sur l'écrou de tension (3), des deux côtés, pour la tendre, en tournant l'écrou dans le sens horaire la tension augmente, vice versa, elle diminue.

REMARQUE : la chaîne est garantie pour une durée de 20 000 Km.

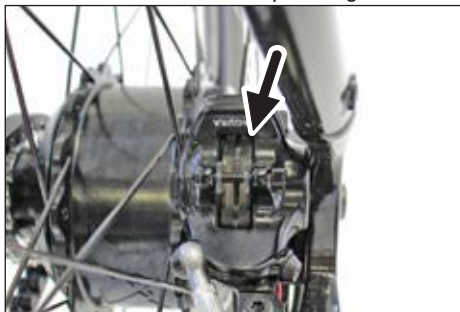
REMARQUE : vérifier que la tension des écrous (3) est uniforme afin que la roue soit centrée dans la fourche.

- Une fois la juste tension atteinte, serrer les vis (2) avec un couple de 23 Nm.



6.8 CONTRÔLE DE L'USURE DES PLAQUETTES DES FREINS

- Si l'on constate un freinage peu efficace et l'on entendu un bruit de ferraille au moment du freinage, il est nécessaire de faire contrôler l'usure des plaquettes par le fabricant ou votre revendeur. Consulter le mode d'emploi Magura.



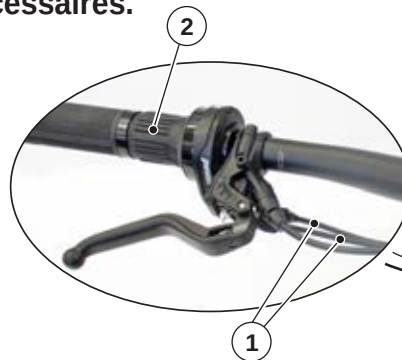
AMO R - AMO RR - AMO SV - AMO XT PINION - AMO RR PINION

6.9 PNEU DÉGONFLÉ

- Si un pneu est dégonflé et si, après l'avoir gonflé, il se dégonfle à nouveau, il pourrait être crevé ou endommagé
- pour remplacer la chambre à air nous vous recommandons de vous adresser au fabricant ou à un spécialiste des pneus.

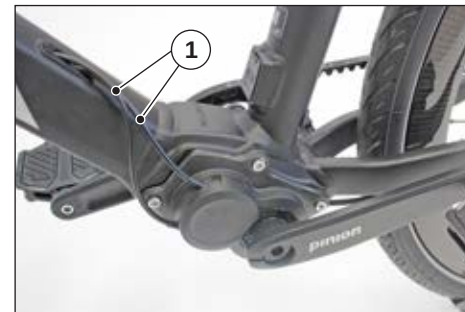
! DANGER !

Une mauvaise réparation peut entraîner des conditions dangereuses pendant la conduite. Exécuter cette réparation seulement si on est en mesure de le faire et si l'on a à disposition des outils nécessaires.



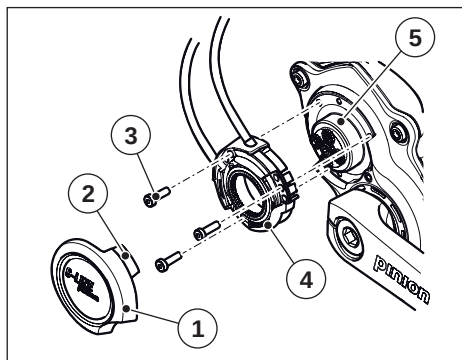
6.10 CONTRÔLE DES GAINES ET DES CÂBLES DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)

- Contrôler l'état des gaines (1) en vérifiant qu'en tournant le bouton (2) glisse librement sans forcer. Autrement s'adresser à votre vendeur de confiance pour les contrôles nécessaires.



6.11 NETTOYAGE ET GRAISSAGE DE LA POULIE DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)

- Retirer le couvercle (1) en faisant levier avec un tournevis à lame plate dans la zone des ailettes (2).
- Marquer la position des vis (3) sur les trous correspondants de la poulie (4).
- Dévisser les vis (3) et enlever la poulie (4).
- Nettoyer avec un produit spécial la poulie (4) et le logement (5) de manière à retirer l'éventuelle saleté et des résidus de graisse, puis graisser abondamment (type de graisse résistante à l'eau).
- Remonter le tout en procédant dans le sens inverse au démontage.

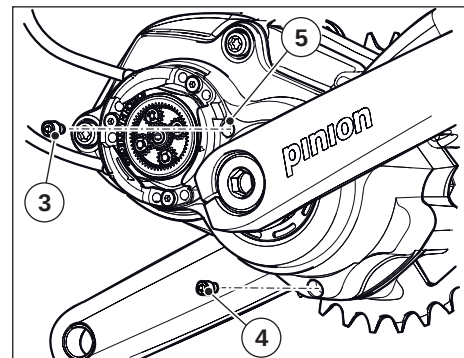
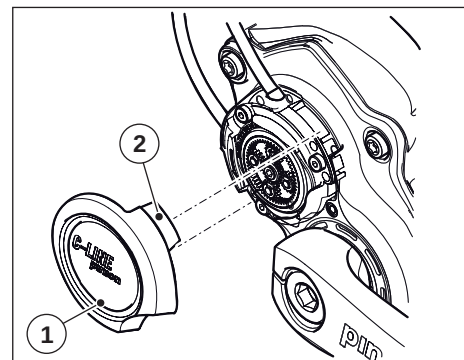


6.12 REMPLACEMENT DE L'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES (PINION)

⚠ ATTENZIONE ⚠

Éliminer l'huile usagée correctement et conforme aux réglementations en vigueur – ne jamais jeter l'huile dans les égouts ou dans le sol.

- Retirer le couvercle (1) en faisant levier avec un tournevis à lame plate dans la zone des ailettes (2).
- Positionner la bicyclette sur un sol plat.
- Retirer le bouchon (3) de remplissage de l'huile.
- Positionner une bassine pour collecter l'huile sous le bouchon d'écoulement (4) puis dévisser le bouchon (4) et laisser toute l'huile contenue s'écouler complètement.
- Remonter le bouchon (4) en dévissant avec un couple de serrage de 3 Nm.
- Introduire l'huile de l'ouverture (5) à l'aide d'une seringue :
 - Quantité 60 ml
 - Huile de « Pinion »
- Remonter le bouchon (3) en dévissant avec un couple de serrage de 3 Nm.
- Remonter le couvercle (1).



6.10 AUTRES INTERVENTIONS

- Pour tout entretien non décrit dans cette section, veuillez contacter le fabricant ou votre revendeur.

6.11 REPOS HIVERNAL

- Il est conseillé de ranger le vélo dans des lieux avec une température ambiante comprise entre 10° C et 40° C. **Une haute température ou une température trop basse pourrait endommager la batterie.**
- En cas d'inactivité prolongée :
 - recharger la batterie au moins tous les 3 mois avec une charge comprise entre 40 % et 60 %;
 - vérifier la pression des pneus (3 bars) et les gonfler au moins une fois tous les 2 mois.

7.1 RECHERCHE DE PANNES

- En cas de problèmes pendant l'utilisation de votre vélo, vérifiez tout d'abord si le problème fait partie de ceux indiqués dans les tableaux suivants.

Ceci peut permettre de trouver la bonne solution sans le besoin de se rendre chez le fabricant

- si le problème n'y est pas décrit ou bien s'il est répertorié et qu'en suivant les indications fournies le problème n'est pas résolu, consultez le fabricant avant de réutiliser le vélo.

7.1.a Inconvénients généraux

Problème	Cause possible	Solution possible
Le système de pédalage assisté ne peut être activé.	Dysfonctionnement de la batterie malgré le fait que celle-ci soit chargée.	Si la batterie ne fonctionne plus, contactez le fabricant ou votre revendeur.
	Batterie surchauffée.	Attendre que la batterie refroidisse.
	Batterie mal raccordée.	Contacter le fabricant ou votre revendeur.
	Batterie déchargée.	Charger la batterie à l'aide du chargeur de batterie prévu à cet effet.
	Contacts électriques sur la batterie et/ou du connecteur endommagés.	Vérifier que tous les contacts sont propres. Au besoin les nettoyer avec un produit approprié.

7.1.b Inconvénients du système PINION

Problème	Cause possible	Solution possible
En tournant le bouton le rapport ne change pas	Trop de force sur les pédales	Desserrer la force sur les pédales
	Câbles cassés	Remplacer les câbles
En changeant le rapport ne s'insère pas correctement	Réglage erroné des câbles	S'adresser à son vendeur de confiance pour effectuer le réglage



“MVride” App

L'application pour smartphone “MVride” complète l'expérience de conduite en connectant directement la vélo à votre téléphone.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

(Annexe II A directive 2006/42/CE)



Le fabricant

e-MV Agusta S.r.l.

Siège social : via Vittorio Veneto, 11 - 21100 VARESE

Siège opérationnel : Via Caronaccio, 67 - 21040 Morazzone (Va)

De la machine :

Dénomination	VÉLO A PÉDALAGE ASSISTÉ	Matricule / N° de série	SE RÉFÉRER AU CODE QR
Marque	MV AGUSTA	Année de construction	2022
Modèle	AMO R / AMO RR / AMO SV / AMO XT PINION / AMO RR PINION		

Déclare sous sa propre responsabilité que la machine indiquée ci-dessus est conforme aux dispositions des Directives suivantes et de leurs modifications ultérieures:

2006/42/CE	Directive Machines	2011/65/EU	Directive Rohs
2014/30/UE	Directive sur la compatibilité électromagnétique	2014/53/EU	Directive RED

Normes appliquées UNI EN 15194:2018

Déclare également que la personne habilitée à constituer le dossier technique, établie dans la Communauté européenne est :

Prénom et Nom	Ratmir Sardarov
Adresse	Siège social : via Vittorio Veneto, 11 - 21100 VARESE Siège opérationnel : Via Caronaccio, 67 - 21040 Morazzone (Va) PEC : motorcompany @sicurezzapostale.it

Date

Lieu

Signature

10/05/2022

Morazzone (VA)

**Ratmir Sardarov
(PDG)**



MV Agusta Motor S.p.A.

Via G. Macchi, 144

21100 Varese

www.mvagusta.com